

Obligations et dispositifs de formation professionnelle (à jour de la réforme d'octobre 2025)

Connaître les différents dispositifs de montée en compétences des salariés afin de les accompagner dans leur évolution professionnelle.

OBJECTIFS :

- 1/ Mettre en œuvre l'entretien de parcours professionnel et l'état des lieux récapitulatif.
- 2/ Choisir le dispositif d'accès à la formation le plus adapté selon la situation (partie à l'initiative, durée, objectif...).
- 3/ Identifier les financements possibles, en

PUBLIC :

Directeurs et responsables RH, et en particulier les personnes chargées de la formation professionnelle



Durée : 1 jour
(7 heures)



Tarif : Consulter notre calendrier

PRÉREQUIS :

Connaissances de base en droit du travail.

PROGRAMME :

intra-entreprise inter-entreprise

Les objectifs de la formation professionnelle (0,5h) :

- Obligation d'adaptation au poste de travail, de sécurité, de reclassement...
- Choix et sécurisation des parcours professionnels.

L'entretien de parcours professionnel (2h) :

- Périodicité et contenu,
- État des lieux récapitulatif,
 - > Cas pratiques.

Rôle des représentants du personnel dans la mise en œuvre de la formation professionnelle continue dans l'entreprise (0,5h) :

- Rôle du CSE (consultation, commission formation),
- Négociation GPEC.

Accès des salariés à la formation professionnelle (2h)

- Les différents dispositifs juridiques :
 - Plan,
 - Période de reconversion,
 - CPF,
 - CPF de transition professionnelle,
 - VAE,
 - Bilan de compétences,
 - Cas pratiques.
- Modalités d'accomplissement de la formation :
 - Organismes de formation et certifications,
 - Modalités d'accomplissement (à distance, en situation de travail).

Financement de la formation professionnelle et de l'alternance (1h) :

- Contribution des employeurs (formation continue et taxe d'apprentissage) : calcul et affectation,
- Intervention des OPCO,
 - > Cas pratiques.

Quelques notions sur les contrats en alternance : apprentissage et contrat de professionnalisation (1h) :

- Public et certification visés,
- Contenu et exécution du contrat en alternance.

Méthode et moyens pédagogiques :

Présentation des principes juridiques et échanges autour de mises en situation pratiques, remise d'un support pédagogique.

Modalité d'évaluation et de sanction :

Le stagiaire sera évalué par le formateur selon sa participation active lors des temps d'échanges et au cours des cas pratiques.

CONTACT ET INSCRIPTIONS :

✉ formation@sseti.fr • ☎ 03 87 74 33 65

sseti

LA FABRIQUE
DE L'AVENIR